

Réponse du Conseil administratif à la motion du 7 novembre 2007 de M. Alexis Barbey, Mme Nathalie Fontanet, MM. Simon Brandt, Rémy Burri, Mme Frédérique Perler-Isaaz, MM. Mathias Buschbeck, Jean-Charles Lathion, Vincent Maitre, Christian Zaugg et Mme Maria Casares, acceptée par le Conseil municipal le 7 novembre 2007, intitulée: «Descente de la Treille: attention au virage (piste de ski)!»

TEXTE DE LA MOTION

Le Conseil municipal demande au Conseil administratif de lui fournir un rapport complet, avant la manifestation, indiquant:

- le coût complet de la manifestation pour la Ville de Genève et les lignes budgétaires utilisées;
- les noms de tous les sponsors, avec leurs contributions respectives et les contre-prestations offertes par la Ville;
- le mode de production, de stockage, d'acheminement et d'entretien de la neige, quelles que soient les conditions météorologiques;
- les coûts énergétique et financier de la remontée mécanique.

RÉPONSE DU CONSEIL ADMINISTRATIF

Skiville est un événement ludique et festif qui permet d'offrir à l'ensemble de la population genevoise une expérience alpine au cœur de la cité. Cette manifestation, organisée pour la première fois en 2007 et reconduite chaque année depuis lors, s'inscrit dans la volonté du département de la cohésion sociale, de la jeunesse et des sports de mettre le sport à la portée de tous, y compris de ceux qui ne peuvent ou ne souhaitent pas intégrer un club, ou qui n'ont pas les moyens financiers de pratiquer telle ou telle activité sportive. Skiville répond parfaitement à cet objectif et participe à la promotion du sport, mission de base du service du même nom.

Concernant l'édition 2007 de cette manifestation, qui fait l'objet de la présente motion, son montage financier a été assuré, d'une part, sur les lignes budgétaires du service et, d'autre part, grâce au soutien de partenaires privés, principalement des entreprises de la région.

- a) Le coût Ville de Genève s'est élevé à 75 485,75 francs, montant financé sur les lignes budgétaires du service et répartis sur les centres de coûts: 400220, 223, 224, 226, 228, 229 et 230.

b) Le tableau ci-dessous détaille pour sa part l'apport des sponsors et des partenaires.

| Détail des prestations partenaires | | Prestations |
|------------------------------------|----------------------|-------------------|
| One fm | CHF 4'088.80 | Offre promotion |
| Léman bleu | CHF 3'916.65 | Offre promotion |
| 20 Minutes | CHF 15'131.80 | Offre promotion |
| Tapis roulant | CHF 4'000.00 | Offert par Nendaz |
| Protections diverses | CHF 5'000.00 | Offert par Nendaz |
| Mascotte Snowly | CHF 500.00 | |
| Abonnements de ski | CHF 1'155.00 | |
| TSR « Ski Challenge » | CHF 2'000.00 | 1 chalet |
| Ochsner « sport matériel » | CHF 3'000.00 | Matériel de ski |
| Mobil Toil | CHF 1'452.60 | Infrastructure |
| Rip Curl | CHF 3'000.00 | Gadgets |
| Securitas | CHF 2'427.50 | Sécurité du site |
| Point bar | CHF 2'811.98 | 50% CH |
| TOTAL | CHF 48'484.33 | |

| Détail des sponsors privés | | Prestations |
|----------------------------|----------------------|--|
| Cressy Santé (HUG) | CHF 12'500.00 | 1 chalet, banderoles, logo sur plateforme |
| Carrefour Prévention | CHF 5'000.00 | 1 chalet, banderoles, logo de communication |
| Nendaz 4 Vallées | CHF 20'000.00 | 1 chalet + infrastructures (affiches, flyers, site internet) |
| Grellor | CHF 3'000.00 | Banderoles (affiches, flyers, site internet) |
| Barbosa | CHF 1'000.00 | Banderoles (affiches, flyers, site internet) |
| R. Egger | CHF 5'000.00 | Don (affiches, flyers, site internet) |
| Serbeco | CHF 5'000.00 | Banderoles (affiches, flyers, site internet) |
| Rip Curl | CHF 3'000.00 | Banderoles (affiches, flyers, site internet) |
| Total | CHF 54'500.00 | |

La réalisation de cette piste de ski de 40 m de long sur 8 m de large a nécessité environ 200 m³ de résidus neigeux provenant pour une grande partie de la Dolly Cup (compétition de curling organisée quelques jours avant l'événement), et marginalement des surfaçages des patinoires des Vernets.

Soucieux du respect de l'environnement, le Service des sports porte une attention particulière aux moyens utilisés pour atteindre ses objectifs. Ainsi, l'utilisation de canons à neige ainsi que l'adjonction de produits chimiques ou de sel pour maintenir un tapis neigeux de qualité ont été prohibés du cahier des charges de la manifestation.

Les transports de neige entre les Vernets et la Treille sont réduits au strict nécessaire et effectués à l'aide de camions bio-diesel. L'entretien de la piste est assuré par un petit engin de damage. Ainsi compactée, la couche de neige peut résister sans problèmes aux conditions météorologiques défavorables.

La remontée mécanique est assurée par un tapis roulant garantissant la sécurité nécessaire pour les enfants. Il a été gracieusement mis à notre disposition par notre partenaire «Nendaz – 4 Vallées».

Enfin, la consommation électrique de l'ensemble de l'événement (4 jours et 10 heures par jour) coûte 160 francs à la Ville, somme à laquelle est incluse la location d'un coffret électrique auprès des Services industriels de Genève pour un montant de 100 francs.

Pour information, les charges de l'édition 2010 de Skiville se sont montées à 135 000 francs, dont 55 000 francs assurés par des contre-prestations, 29 000 francs relatifs à des facturations interservices, et 32 000 francs couverts par le sponsoring. Le coût net pour la Ville s'est donc élevé à 19 000 francs.

3500 enfants ont notamment fréquenté cette quatrième édition. Ces chiffres démontrent que Skiville a conquis une place de choix dans le paysage sportif genevois et atteint son but de promotion du sport pour tous, tout en parvenant à maîtriser ses charges. Par ailleurs, toutes les remarques concernant la neige, son transport, le respect de l'environnement et la consommation électrique faites à propos de l'édition 2007 s'appliquent à l'édition 2010.

Au nom du Conseil administratif

Le directeur général:
Jacques Moret

Le conseiller administratif:
Manuel Tornare

Le 18 mai 2011.